

Date de l'autorisation : 14/10/1997

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez [l'aide](#).

Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles [en cliquant ici](#)

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- [PRAMIPEXOLE \(DICHLORHYDRATE DE\) MONOHYDRATE équivalant à PRAMIPEXOLE 0,18 mg - SIFROL 0,18 mg, comprimé - MIRAPEXIN 0,18 mg, comprimé.](#)

Composition en substances actives

- Comprimé (Composition pour un comprimé)
 - > pramipexole base 0,18 mg
 - sous forme de : pramipexole (dichlorhydrate de) monohydraté 0,25 mg

Présentations

> 3 plaquette(s) thermoformée(s) polyamide aluminium PVC de 10 comprimé(s)

Code CIP : 363 469-1 ou 34009 363 469 1 8

Déclaration de commercialisation : 01/09/2005

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 5,07 € [Honoraire de dispensation](#) : 1,02 € Prix honoraire compris : 6,09 €

Taux de remboursement : 65%

[Les indications ouvrant droit au remboursement par l'Assurance Maladie sont disponibles en cliquant ici](#)

Ce médicament peut être pris en charge ou remboursé par l'Assurance Maladie dans le cas suivant :

- Maladie de Parkinson ; JOURNAL OFFICIEL ; 08/07/05

> 10 plaquette(s) thermoformée(s) polyamide aluminium PVC de 10 comprimé(s)

Code CIP : 363 471-6 ou 34009 363 471 6 8

Déclaration de commercialisation : 03/04/2006

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 16,76 € [Honoraire de dispensation](#) : 1,02 € Prix honoraire compris : 17,78 €

Taux de remboursement : 65%

[Les indications ouvrant droit au remboursement par l'Assurance Maladie sont disponibles en cliquant ici](#)

Ce médicament peut être pris en charge ou remboursé par l'Assurance Maladie dans le cas suivant :

- Maladie de Parkinson ; JOURNAL OFFICIEL ; 08/07/05

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour SIFROL 0,18 mg, comprimé

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 20/05/2015	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par SIFROL reste important dans le traitement de la maladie de Parkinson.
Important	Avis du 20/05/2015	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par SIFROL reste important dans le traitement de la maladie de Parkinson.

Important	Avis du 20/05/2015	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par SIFROL reste important dans le traitement de la maladie de Parkinson.
Important	Avis du 20/05/2015	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par SIFROL reste important dans le traitement de la maladie de Parkinson.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS ([plus d'informations dans l'aide](#)). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour SIFROL 0,18 mg, comprimé

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
IV (Mineur)	Avis du 19/12/2012	Réévaluation SMR et ASMR	SIFROL apporte une amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV) dans la prise en charge des patients ayant un syndrome des jambes sans repos idiopathique très sévère.
IV (Mineur)	Avis du 19/12/2012	Réévaluation SMR et ASMR	SIFROL apporte une amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV) dans la prise en charge des patients ayant un syndrome des jambes sans repos idiopathique très sévère.
IV (Mineur)	Avis du 19/12/2012	Réévaluation SMR et ASMR	SIFROL apporte une amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV) dans la prise en charge des patients ayant un syndrome des jambes sans repos idiopathique très sévère.
IV (Mineur)	Avis du 19/12/2012	Réévaluation SMR et ASMR	SIFROL apporte une amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV) dans la prise en charge des patients ayant un syndrome des jambes sans repos idiopathique très sévère.
IV (Mineur)	Avis du 28/02/2007	Extension d'indication	Les spécialités SIFROL partagent l'amélioration du service médical rendu faible (ASMR IV) des spécialités ADARTREL (ropinirole) dans la prise en charge des patients ayant un syndrome des jambes sans repos idiopathique très sévère
IV (Mineur)	Avis du 28/02/2007	Extension d'indication	Les spécialités SIFROL partagent l'amélioration du service médical rendu faible (ASMR IV) des spécialités ADARTREL (ropinirole) dans la prise en charge des patients ayant un syndrome des jambes sans repos idiopathique très sévère
IV (Mineur)	Avis du 28/02/2007	Extension d'indication	Les spécialités SIFROL partagent l'amélioration du service médical rendu faible (ASMR IV) des spécialités ADARTREL (ropinirole) dans la prise en charge des patients ayant un syndrome des jambes sans repos idiopathique très sévère
IV (Mineur)	Avis du 28/02/2007	Extension d'indication	Les spécialités SIFROL partagent l'amélioration du service médical rendu faible (ASMR IV) des spécialités ADARTREL (ropinirole) dans la prise en charge des patients ayant un syndrome des jambes sans repos idiopathique très sévère

Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : BOEHRINGER INGELHEIM INTERNATIONAL GmbH
- Conditions de prescription et de délivrance :
 - [liste I](#)
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 901 611 7